

Jean Brunet

Jean Eugène Lucien Brunet est né le 23 mars 1915 à Paris (dans le 6^e arrondissement). Très jeune, il entre à l'usine Ruz¹ située à Asnières-sur-Seine, où il devient rectifieur².

Vers 1939, Jean Brunet vient s'installer avec sa mère à Bois-Colombes, au 8 rue Philippe-de-Metz. C'est là que, quelques mois plus tard, le 30 décembre 1939, il épouse Germaine Marie Heurtaux, une coiffeuse née le 24 septembre 1921 à Saint-Germain-en-Laye, qui vit avec ses parents au 13 rue du Repos à Asnières-sur-Seine.

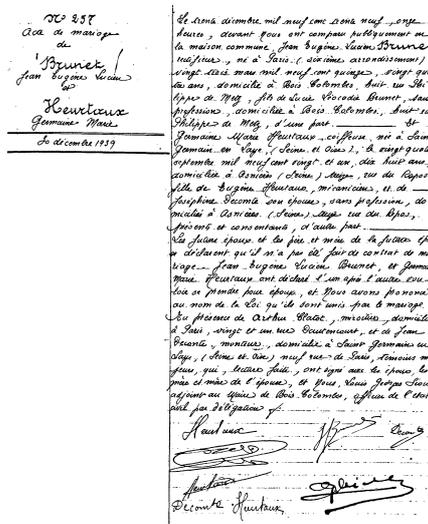


Image n°1 : Acte de mariage de Jean Brunet et Germaine Heurtaux, 30/12/1939 (AMBC).

A la fin de l'année 1939, l'usine Ruz est délocalisée à Thouars (Deux-Sèvres), par mesure de sécurité, et les ouvriers sont alors déplacés dans ce nouveau centre. Après l'armistice du 22 juin 1940, l'usine est réquisitionnée par l'occupant et commence à travailler pour l'armement allemand.

Au début de l'année 1941, Jean Brunet, sa femme (on ignore si elle travaillait dans la même usine), et plusieurs autres ouvriers de l'usine, comme Maxime Bacquet (le responsable du groupe), Jean Richet ou Yves Berthou, créent l'Organisation spéciale³ (OS) 680 au sein de l'usine de Thouars. Le but de ce groupe est de lutter contre l'occupant et le régime de Vichy, grâce à la distribution de tracts, à la collecte d'armes et aux sabotages (ou tentatives) effectués au dépôt SNCF de Thouars ou à l'usine Ruz (comme la réalisation de pièces défectueuses).

¹ Cette usine fabriquait des trains d'atterrissage.

² Un rectifieur est un ouvrier chargé d'une rectifieuse, une machine-outil permettant d'aléser (c'est-à-dire de façonner la cavité d'une pièce mécanique) et de meuler avec précision.

³ Les Organisations spéciales sont des structures clandestines du Parti communiste français (interdit en France en septembre 1939), à l'origine de l'organisation de résistance Francs-Tireurs et Partisans créée en 1942.

Le rôle de Jean Brunet est notamment de répartir les tracts à distribuer et de collecter des armes et des munitions, avant de devenir responsable de l'OS 680.

Dans la nuit du 19 au 20 avril 1942, une tentative de sabotage réalisée au dépôt SNCF de Thouars (contre un transformateur électrique) échoue. La police judiciaire commence alors des investigations sur l'OS 680, ce qui mène à une série d'arrestations. Jean et Germaine Brunet sont arrêtés le 5 juin 1942 et incarcérés. D'abord condamné à 10 ans de prison, Jean est rejugé en novembre 1942 par le tribunal de guerre de la Feldkommandantur de Poitiers et condamné à mort, ainsi que sa femme et neuf autres membres du groupe.

Le 3 décembre 1942, dans le champ de tir de Biard près de Poitiers, Jean Brunet est fusillé avec sept camarades. Les autres membres du groupe, dont Germaine Brunet qui avait été condamnée à mort, sont quant à eux déportés. Le corps de Jean Brunet est d'abord inhumé à Biard, avant d'être enterré dans le carré militaire du cimetière de Bois-Colombes le 20 septembre 1979. Quant à Germaine Brunet, internée aux camps de concentration de Ravensbrück puis de Mauthausen⁴, elle est libérée le 22 avril 1945 par la Croix-Rouge. Après s'être remariée, elle revient s'installer à Bois-Colombes à la fin des années 1940, au 5, rue Eugène-Besançon.

Le 9 novembre 1944, plusieurs rues de Bois-Colombes sont renommées en l'honneur de Bois-Colombiens morts pendant la Seconde Guerre mondiale (Adolphe Guyot, Auguste Benamou, Marceau-Auger, Maurice Pelletier). Le nom de Jean-Brunet est alors donné à la rue des Ormonds.



Image n°2 : La rue des Ormonds (actuelle rue Jean-Brunet) au début du 20^e siècle (AMBC, 4 FI 176).

⁴ Si le camp de Ravensbrück, situé dans le Brandebourg en Allemagne, était réservé aux femmes et aux enfants, le camp de Mauthausen (dans la Haute-Autriche) n'internait au départ que des hommes. À partir de septembre 1944, des prisonnières y furent transférées, notamment depuis le camp de Ravensbrück.

Sources :

Fonds des AMBC.

PENNETIER Claude, BESSE Jean-Pierre, POUTY Thomas, LENEVEU Delphine (sous la dir. de), *Les fusillés, 1940-1944. Dictionnaire biographique des fusillés et exécutés par condamnation et comme otages ou guillotins en France pendant l'Occupation*, Ivry-sur-Seine : les Éditions de l'Atelier-les Éditions ouvrières, 2015, 1950 p.

Sites Internet : Centre Régional Résistance et Liberté (page sur l'Organisation spéciale 680, <http://www.crrl.fr/module-Contenus-viewpub-tid-2-pid-51.html>), livre mémorial de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation <http://www.bddm.org/liv/recherche.php>, CNTRL - Centre national de ressources textuelles et lexicales.

Document mis à jour par le service Archives et Patrimoine culturel – novembre 2020